DELTÉIS

Conseil & Formations
Activités immobilières

Datadock VALIDÉ

Formation : Immobilier durable et responsable

Les fondamentaux

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- *Durée de la formation : **2 jours***
- *Prix : **800 € HT***

PROGRAMME DE FORMATION

Pour qui :

Toute personne impliquée dans la mise en place d'une démarche développement durable :

- *Exploitation, maintenance et services généraux*
- *Responsables du patrimoine*
- *Maîtrise d'ouvrage*
- *Maîtrise d'œuvre*
- *Chargés d'opérations*
- *Responsable d'opérations foncières*

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Enjeux :

Comprendre les opportunités de la construction et de l'aménagement durables.

Objectifs :

- *Avoir une vision globale des obligations et possibilités en exploitation et construction durables*
- *Prendre en compte les dernières évolutions réglementaires*
- *Se repérer parmi les certifications et les labels*
- *Identifier les actions en immobilier durable à mettre en place au sein de son activité*

Contenus de la formation :

1/ Evolutions de la réglementation :

- *Enjeux du développement durable et des directives européennes*
- *Lois Grenelle I et II et décrets d'application, loi Nome, loi Alur*
- *De la RT 2012 à la RT 2018*

2/ Labels et certificats de performances :

- *Certifications HQE® et BREEAM : cahiers des charges, maîtrise des coûts, coordination des intervenants*
- *Certifications ISO 14001 et ISO 50001*
- *S'orienter parmi les certifications et les labels HPE (Haute Performance Énergétique)*
- *Bâtiments Basse Consommation (BBC) et bâtiments à énergie positive : objectifs et moyens à mettre en œuvre*
- *Mesure de la performance : indicateurs mesurables et outils de suivi*

3/ Obligations et solutions pour la rénovation :

- *Réglementation applicable*
- *Amélioration énergétique des bâtiments existants*

4/ Exploitation durable :

- *Annexe environnementale des baux commerciaux*
- *Certification HQE® exploitation et BREEAM IN USE*

Sanction de la formation :

Une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire ayant participé à la formation.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- *Une formation pratique et méthodologique pour actualiser vos connaissances*
- *Formation dispensée par un consultant spécialisé dans le secteur du droit immobilier.*

Evaluation de la formation :

Dans le cadre de notre démarche qualité, toutes nos formations font l'objet d'une évaluation détaillée par les participants (déroulement de l'action et acquis de la formation « à J+1 » dès le lendemain de la formation.